

<http://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article260>

La VAE du BAC PRO BIO INDUSTRIE DE TRANSFORMATION, comment ça marche ?

- Enseignements professionnels - Filière des "Bio-Industries" - Bac Pro Bio-Industries de Transformation (BAC PRO B.I.D.T) - Documents de
Date de mise en ligne : mardi 4 mai 2010
cadrage académique - VAE -

Copyright © ACADÉMIE DE LYON - Tous droits réservés

La VAE pour l'obtention du BAC PRO BIO INDUSTRIE DE TRANSFORMATION : comment ça marche ?

Pour être reconnu professionnellement ou socialement, pour évoluer, pour avoir la possibilité de passer un concours, pour sécuriser son parcours... les raisons qui motivent les demandes de VAE sont nombreuses.

Pour contacter le Dispositif Académique de Validation des Acquis de Lyon (DAVA)

DAVA GIPAL
50, cours de la République
Les Gémeaux 1
69624 Villeurbanne Cedex

Tél 04 37 91 25 50
dava@ac-lyon.fr

[Site de lyon](#)

Toute personne justifiant de 3 ans d'expérience en rapport avec le diplôme visé peut demander la validation de ses acquis de l'expérience et obtenir :

- soit le diplôme complet
- soit une partie du diplôme.

La validation s'appuie sur un dossier descriptif d'activités et sur un entretien avec un jury.

Le seul pôle de VAE sur l'académie de Lyon pour l'obtention du Bac Pro BIDT est basé à Lyon (à proximité de la gare de la Part-Dieu).